

Composition du Conseil communal :

Mme Hélène LEBRUN, Bourgmestre, Présidente;

Mmes et MM. Ludivine ROSIÈRE, Etienne MAROT et Sandrine LISSOIR, Echevins;

M. Guillaume RATY, Président du CPAS ;

Mmes et MM. Didier ROUARD, Hervé RONDIAT, Pierre LEDENT, Christian ALEXANDRE, Nicolas ROUARD, Guillaume RATY, Pascale DECLAYE, Quentin HYAT, Emmanuel DAVIN et Geneviève GODFRIN, Conseillers communaux.

M. Nicolas GOBLET, Directeur général ff

Séance du 18 décembre 2019

Absent: Christian ALEXANDRE

A. REUNION CONJOINTE COMMUNE/CPAS

M. Guillaume RATY, Président du CPAS, donne lecture du rapport établi sur les synergies et les économies d'échelle conformément à l'article 26bis&5 de la loi organique sur les CPAS.

B. REUNION DU CONSEIL COMMUNAL

1. PROCÈS-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2019.

2. TUTELLE

2.1. Prend connaissance de la décision du Ministre des Pouvoirs Locaux

- En date du 25.11.2019 selon laquelle les règlements-taxes et les règlements-redevances suivants ont été approuvés :

- Taxe sur les secondes-résidences – ex. 2020 à 2025 inclus ;
- Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et des déchets y assimilés – ex.2020 ;
- Taxe sur la délivrance de sacs payants destinés à la collecte périodique des déchets ménagers et y assimilés, des PMC et des déchets organiques ménagers en porte-en-porte – ex. 2020 à 2050 inclus ;
- Taxe de séjour – ex. 2020 à 2025 inclus ;
- Taxe sur les terrains de camping – ex.2020 à 2025 inclus ;
- Taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium – ex. 2020 à 2025 inclus ;
- Taxe sur la délivrance de documents administratifs – ex.2020 à 2025 inclus ;
- Taxe sur les éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité – es.2020 à 2025 inclus ;
- Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages – ex.2020 à 2025 inclus ;
- Redevance sur l'utilisation du caveau d'attente et la translation ultérieure – ex.2020 à 2025 inclus ;
- Redevance sur les concessions de sépultures et columbarium – ex.2020 à 2025 inclus ;
- Redevance sur l'exhumation de restes mortels – ex.2020 à 2025 inclus ;
- Redevance sur l'enlèvement et la garde des biens provenant des expulsions ;
- En date du 02.12.2019 informant le Collège communal que les délibérations du Conseil communal de 20.11.2019 établissant, pour les exercices 2020 à 2025 inclus, les centimes additionnels au PI (2800) ainsi que la taxe communale additionnelle à l'IPP (8%) n'appellent aucune mesure de tutelle et sont donc devenues pleinement exécutoires ;

2.2. Prend connaissance de la décision du 15.11.2019 de M. le Gouverneur de la Province de Namur d'approuver la dotation communale à verser à la zone de police Lesse et Lhomme pour l'exercice 2020 ;

3. RAPPORT ANNUEL

Reçoit pour information le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la commune pour l'exercice 2019.

4. Par 7 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention :

ODPH

Approuve le compte 2018 de l'Office de Développement et de Promotion de Houyet.

5. Par 8 voix pour et 6 abstentions :

BUDGET COMMUNAL

Arrête, comme suit, le budget communal de l'exercice 2020 :

5.1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes ex. proprement dit	6.940.404,12	1.931.607,00
Dépenses ex. proprement dit	6.921.044,25	2.758.982,81
Boni/mali ex. proprement dit	Boni : 19.359,87	Mali : -827.375,81
Recettes ex. antérieurs	664.453,99	0,00
Dépenses ex. antérieurs	85.414,64	0,00
Exercices antérieurs	Boni : 579.039,35	Mali : 4.000,00
Exercices antérieurs	Boni : 579	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	831.375,81
Prélèvements en dépenses	300.000,00	0,00
Recettes globales	7.604.858,11	2.762.982,81
Dépenses globales	7.306.458,89	2.762.982,81
Boni global	298.399,22	0,00

5.2. Tableau de synthèse

5.2.1. Service ordinaire (partie centrale)

Budget précédent	Après dernière MB	Adaptat. en +	Adaptat. en -	Total
Prévisions des recettes globales	7.923.823,03	74.435,41	0,00	7.998.258,44
Prévisions des dépenses globales	7.333.162,56	641,89	0,00	7.333.804,45
Résultat présumé au 31/12 de l'ex.n-1	590.660,47		0,00	664.453,99

5.2.2. Service extraordinaire (partie centrale)

Budget précédent	Après dernière MB	Adaptat. en +	Adaptat. en -	Total
Prévisions des recettes globales	4.353.731,09	0,00	2.988.311,50	1.365.419,59
Prévisions des dépenses globales	4.353.731,09	0,00	2.988.311,50	1.365.419,59
Résultat présumé au 31/12 de l'ex.n-1	0,00	0,00	0,00	0,00

5.3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	690.452,00	18.12.2019
Zone de police	434.849,81	23.10.2019
Zone de secours	Pas encore voté	Pas encore voté
Fabriques d'église :		
Celles	18.219,38	24.09.2019
Ciergnon	13.264,12	24.09.2019
Custinne	10.156,60	24.09.2019
Finnevaux	8.174,84	24.09.2019
Gendron	Pas encore voté	Pas encore voté
Hour	14.031,48	24.09.2019
Houyet	22.255,28	24.09.2019
Hulsonniaux	7.523,40	24.09.2019
Mesnil-Eglise	1.723,68	24.09.2019
Mesnil-St-Blaise	12.549,52	24.09.2019
Wanlin	Pas encore voté	Pas encore voté

6. **Par 7 voix pour et 7 voix contre :** **ODPH**

Rejette l'octroi d'une subvention à l'Office de Développement et de Promotion de Houyet pour l'exercice 2020.

7. **A l'unanimité :**

7.1. **CPAS**

Approuve le budget du CPAS pour l'exercice 2020 :

Service	Recettes	Dépenses
Ordinaire	2.063.453,75	2.063.453,75
Extraordinaire	0	0

Dotation communale : 690.452,00 €

7.2. **SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS**

Décide d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2020 aux associations suivantes :

Protection des animaux	1.000,00
Parents-secours	125,00
Théâtre-action	500,00
Maison de la laïcité	500,00
Asbl Les Plus Beaux Villages de Wallonie	1.600,00
ONE	2.000,00
Asbl Logement Gestion Dinant Philippeville	1.295,00
Asbl Maison du Tourisme Famenne Ardenne	13.767,59
Asbl Office du Tourisme de Houyet (OTH)	8.957,87
Asbl Office du Tourisme de Houyet (OTH) – engagement d'étudiants	6.000,00
Asbl Office de Promotion et de Développement de Houyet (ODPH)	5.000,00
MAtélé	6.300,00
Maison de l'Emploi	2.000,00
Fondation Rurale de Wallonie	4.900,00
Service de la Culture de la Province de Namur (bibliobus)	2.200,00
Asbl Amicale du jumelage Houyet-Rasteau	743,68

7.3. **COLLECTE DES DÉCHETS TEXTILES**

Décide de conclure une convention avec la S.A. CURITASS à Affligem, en vue de la collecte des déchets textiles ménagers par le biais de bulles à textile.

7.4. **DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES**

Décide de recourir à la centrale d'achat de désignation d'un délégué à la protection des données mise en place par la Ville de Dinant.

7.5. **CODE DE RECouvreMENT DES CRÉANCES FISCALES ET NON FISCALES**

Décide de faire une référence explicite aux dispositions du nouveau code de recouvrement des créances fiscales et non fiscales dans chaque règlement-taxe.

7.6. **asbl ALTER**

Décide d'abroger la convention conclue avec l'asbl ALTER (Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives) en date du 22.03.2016 et d'en conclure une nouvelle à la date du 18.12.2019.

7.7. **REGISTRE INSTITUTIONNEL**

Approuve le rapport de rémunération des mandataires communaux pour l'exercice 2018.

À huis clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement.